



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LES TABLEAUX HÉRALDIQUES DE LA FAMILLE DE CARDAILLAC (vers 1673-1693)

La mention dans ma dernière chronique des armoiries de Thomas Jean-Baptiste de Cardaillac m'amène aujourd'hui à présenter les magnifiques tableaux héraldiques de cette famille d'origine française, aujourd'hui conservés à la Chancellerie des distinctions honorifiques de Rideau Hall.



M. Bertrand de Cardaillac, chef actuel de la famille, et feu son épouse Louise ont offert en 2002 les tableaux au fonds Canadien (Commission de la capitale nationale) pour la collection de la Couronne des résidences officielles du Canada. Ils sont ici photographiés en ma compagnie lors du dévoilement des tableaux restaurés, en février 2003.

Photo : Auguste Vachon.

L'ARRIVÉE DES TABLEAUX AU QUÉBEC

La famille de Cardaillac se divise en plusieurs branches tout au long de l'histoire. C'est avec Galiot, père de Bertrand de Cardaillac, que la branche des Cardaillac-Végennes devint canadienne. Galiot a émigré au Canada en 1905 et a travaillé jusqu'en 1914 à la réalisation du chemin de fer Transcontinental, alors qu'il se porta volontaire pour aller à la guerre, où il obtint la croix de guerre avec quatre citations ainsi que la Légion d'honneur. Après la Grande Guerre, il revint au Canada et épousa une canadienne, Gilberte Hélène Christin, fille d'Adolphe Christin et petite-fille du juge Gilles Lafontaine. Son fils unique, Bertrand, est maintenant le chef de la famille.

C'est autour des années 1962-1965 que les tableaux furent envoyés à la mère de Bertrand de Cardaillac, résidant à Longueuil, par M. Robert Santiard, proprié-

taire du château de La Treyne, à Lacave, département du Lot, en France. M. Santiard avait décidé de se défaire du château et souhaitait rendre aux descendants de la famille de Cardaillac les tableaux qui appartenaient si visiblement à l'histoire de leur famille. Le grand-père de Bertrand, ancien propriétaire du château et des tableaux, s'était séparé de ces peintures au moment de la vente du château.

DESCRIPTION ET DATATION

La caractéristique première de ces tableaux est qu'ils présentent plus de 200 armoiries et la généalogie en forme d'arbre des ancêtres paternels et maternels d'Henry-Victor de Cardaillac (†vers 1661), de la branche des seigneurs de Lacapelle-Marival et leurs nombreuses alliances tant avec des familles royales d'Europe (France, Angleterre, Espagne, Aragon, etc.) qu'avec des familles de grande noblesse (Bourbon, d'Albret, Champagne, Rohan, Polignac, Pardaillan, etc.).

Ce n'est que par un heureux hasard que les tableaux ont été conservés au château de La Treyne, puis qu'ils sont venus en la possession de Bertrand de Cardaillac, dont les ancêtres appartiennent plutôt à la branche des Cardaillac-Végennes. Ils ont en effet exceptionnellement survécu à la Révolution française, laquelle a entraîné après 1789 la destruction en France de milliers d'œuvres héraldiques de toutes sortes, à tel point que, dans notre domaine, l'on qualifie cette période de « Terreur héraldique ». Les tableaux sont, pour cette raison, uniques en leur genre tant en France qu'au Canada.

Peintes à l'huile sur bois, les œuvres sont de grande taille et mesurent environ 5 pi (1,52 m) de largeur sur 4 pi (1,22 m) de hauteur. Les deux tableaux forment une suite logique dans leur sujet :

- Le premier tableau expose la partie la plus ancienne de la généalogie, commençant au XII^e siècle.
- Le second tableau, plus spectaculaire dans sa composition, fait descendre la généalogie jusqu'au XVII^e siècle et dispose au point d'honneur les grandes armes d'Henry-Victor de Cardaillac, de son fils

Thomas Jean-Baptiste et de l'épouse de ce dernier. Les grandes armes d'Henry-Victor de Cardaillac se démarquent de toutes les autres à cause de leur grande taille et leur position centrale sur le deuxième tableau.

Exécutés avec soin, les tableaux mettent en évidence plusieurs réussites familiales. Ils illustrent tout d'abord, par l'apposition de couronnes au-dessus des armoiries d'Henry-Victor et de son fils, l'obtention du marquisat pour la seigneurie de Lacapelle, en 1645.



Ils rappellent aussi l'augmentation honorifique d'armoiries accordée par Louis XIV au nouveau marquis. Un manteau d'azur orné de fleurs de lis d'or habille pour la première fois le lion central des armoiries d'Henry-Victor et de son fils.



Ils célèbrent, enfin, l'arrivée très souhaitée dans la famille de Paule de Pardaillan de Gondrin (†1719), fille de César-Auguste, de la famille des ducs d'Antin et Bellegarde. Les armoiries de la nouvelle épouse sont illustrées dans le coin inférieur droit du second tableau. Tout en bas, on aperçoit le trait noir qui unit ses armes à celles de son mari Thomas Jean-Baptiste de Cardaillac.



La réalisation des tableaux remonte donc, selon mon hypothèse, à la seconde moitié du XVII^e siècle. L'occasion de la commande des tableaux semble logiquement se situer entre l'obtention du marquisat en 1645 et le mariage de Thomas Jean-Baptiste de Cardaillac avec Paule de Pardaillan de Gondrin, célébré le

9 octobre 1673. Dans tous les cas, ils ont été réalisés avant le décès de Thomas Jean-Baptiste de Cardaillac, survenu le 4 mai 1693.

Du point de vue héraldique, ils constituent un témoignage grandiose des armoiries comme outil généalogique. Il n'est pas étonnant que la famille ait choisi de faire préparer des tableaux armoriés. Au-delà de l'artiste, dont le nom ne nous est pas parvenu, le style du dessin, ses traits vigoureux et l'organisation soignée de la composition forment un tout intrigant devant lequel on s'arrête, subjugué : les tableaux accomplissent la mission pour laquelle ils ont été créés et forment une œuvre pédagogique à part entière.



Premier tableau (5 pi sur 4 pi). Photo : Claire Boudreau.



Second tableau (5 pi sur 4 pi). Photo : Claire Boudreau.